

## UN CENTRE DE TRI HIGH TECH

### Le Finistère en pointe sur les déchets

Le nouveau centre de tri de Plouédern est un outil industriel performant, pensé à l'échelle d'un territoire. Baptisé sous le nom de TriGlaz, il a été conçu pour réceptionner les emballages ménagers des communautés de communes et d'agglomération du Nord Finistère, partagées entre la côte et les terres

Glaz, en breton, c'est le bleu et le vert. Le bleu des côtes, le vert des prairies. L'économie de la terre et de la mer. C'est aussi la couleur dominante des flacons réceptionnés pour être triés. Tri, c'est le chiffre 3... comme les 3 maillons du recyclage des déchets ménagers : collecte, tri et valorisation. Basé dans le Nord Finistère, TriGlaz s'inscrit dans le cadre d'une démarche nationale de réduction des déchets et d'une ambition économique, écologique et sociale, partagée par les élus locaux. Une ambition fixée à l'échelle départementale, dans le cadre d'un Plan de prévention et de valorisation des déchets porté par le Syndicat mixte d'études pour l'élimination des déchets (Symeed).

#### Trois objectifs

En 2005, la loi confiait aux conseils généraux la compétence d'élaboration et de révision des Plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEMA). Ce qui a valu au Conseil général du Finistère (cf. interview de Jean-Luc Polard) d'adopter, en octobre 2009, le nouveau Plan départemental de prévention et de gestion des déchets ménagers assimilés (PDPGDMA) pour la période 2008-2018. Avec trois objectifs à la clé : réduire les quantités et la nocivité des déchets produits et collectés, améliorer le taux de valorisation et bâtir une organisation durable de la gestion des déchets, basée sur la solidarité des territoires et la complé-

mentarité des filières. L'idée d'un centre de tri, situé à proximité du centre de transfert du Sivalom (Syndicat de valorisation des ordures ménagères), est partagée par l'ensemble des EPCI actionnaires. Ce, afin de remédier à la recrudescence des maladies professionnelles liées à des troubles musculo-squelettiques (TMS) et à la vétusté du site de Brest, dont le bâtiment a plus de quinze ans.

En 2007, Brest Métropole Océane (BMO) créait une Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML), plus connue sous le nom de SOTRAVAL, en lui confiant la gestion de ses équipements de traitement de déchets ménagers. Coût global de l'opéra-

#### SOTRAVAL en chiffres

- 10 EPCI actionnaires (144 communes) au service de 503 140 habitants, sur une surface de 2 800 km<sup>2</sup>.
- Plus de 20 millions d'euros HT de chiffre d'affaires.
- Chaque année, plus de 200 000 tonnes de déchets sont traitées, dont 130 000 tonnes d'ordures ménagères incinérées.
- 32 salariés, dont 21 dévolus au Centre de tri des emballages ménagers du Spennot.
- Exploite 4 installations soumises à la réglementation.
- Un actionnaire majoritaire (54,5 %), BMO

tion : 12 millions d'euros, dont une subvention du Conseil général de 600 000 € et une participation de l'Ademe, à hauteur de 2 500 000 €. Ses missions : développer des prestations pour le compte des collectivités actionnaires, dans une logique de partage des équipements de traitement, ainsi que des moyens techniques et des compétences mobilisées pour les exploiter : tri, broyage des déchets verts, transfert des déchets, valorisation matière ou énergétique... BMO est l'actionnaire majoritaire, avec 54,5 % des parts. Le reste est détenu par neuf communautés de communes du Nord Finistère, représentées au prorata de la population, la CCI de Brest, la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse interfédérale du Crédit Mutuel et la Caisse régionale du Crédit Agricole du Finistère.

### Le choix du développement durable

En complément de son activité, SOTRAVAL, par décision du Conseil d'administration, en juillet 2009, a modifié son objet social pour se positionner en tant qu'opérateur dans le domaine des énergies renouvelables. Avec, à la clé, l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques incluant la vente d'électricité à EDF, la conception de chaufferies en bois et la revente de la chaleur et/ou de l'électricité produite, ou bien encore l'exploitation de réseaux de chaleur. Le tout, en concertation avec l'Ademe, Eco-Emballage, le Symed et d'autres partenaires.

Depuis lors, SOTRAVAL porte seule l'investissement du centre de tri des emballages ménagers du Nord Finistère qu'elle exploitera pour le compte des dix EPCI, avec des répercussions positives pour le coût du tri. Aux contraintes techniques, environnementales, paysagères, architecturales et réglementaires, s'ajoutent une "forte valeur pédagogique", un parcours multi-publics – scolaires, élus, partenaires, industriels... –, autour de la gestion des déchets sur le territoire. Différents

modes de circulation ont d'ailleurs été imaginés pour organiser les flux à l'intérieur du site : circulation des visiteurs en voitures légères, circulation piétons, circulation "chargement" réservée aux semi-remorques qui chargent les produits finis, circulation "déchargement" réservée à l'usage des camions qui déchargent la "matière première". Les bâtiments sont conçus dans une logique de distribution pour mieux orienter les publics : le rez-de-chaussée, pour l'accueil des visiteurs et des partenaires extérieurs, le premier étage, pour l'accueil du personnel et l'accès au parcours pédagogique.

### Projet architectural

SOTRAVAL s'est employée à apporter à son projet une dimension environnementale. Toiture minérale et végétalisée, ventilation double flux au moyen d'une centrale équipée d'un système de récupération énergétique, éclairage basse consommation... Le Pôle administratif et ses abords ont été conçus sur la base d'un projet architectural exemplaire.

Le projet a été dimensionné pour trier au moins 30 000 tonnes annuelles, à l'horizon 2018. Dès lors, il sera en capacité de trier les différents flux du territoire – multi-matériaux, vrac/sacs, corps plats, emballages –, avec des exigences de qualité au moins équivalentes à celles d'aujourd'hui et une productivité deux fois supérieure.

Pour l'heure, cet équipement se distingue par des exigences fortes de qualité de tri, une intégration réussie, une productivité élevée, la possibilité d'intégrer de nouvelles consignes de tri, ainsi que des conditions de travail optimales pour les salariés. Enfin, il compte parmi les premiers outils industriels régionaux à penser complètement un parcours pédagogique.

**Bruno Tranchant**